



EDITO

Face à la montée de la pression fiscale sur le travail et le patrimoine, il est primordial de faire évoluer son raisonnement à long terme. C'est pourquoi, nous avons organisé en coopération avec le cabinet FIDAL, une série de conférences en Guadeloupe, à Aix en Provence et prochainement sur Paris.

Le thème est : « **Opportunités de crise** ». Il ne sera pas soutenable bien longtemps de voir les taux des fonds € baisser et une fiscalité confiscatoire sur le patrimoine, émerger. Nous développerons dans cette lettre les différentes mesures du nouveau gouvernement. Il existe des solutions pour ne pas laisser son patrimoine sombrer.

Nous avons déjà évoqué le placement dans les grands crus du bordelais ; nous développons avec une plaquette ci-jointe les investissements en Floride (très avantageux fiscalement en toute légalité), nous développons aussi dans cette lettre la philosophie de l'analyse graphique comme rempart à la crise et aborderons le trimestre prochain toutes les précautions à prendre pour votre patrimoine avant la fin de l'année pour limiter l'impact de l'ISF.

Notre équipe reste à votre entière disposition pour tous compléments d'information.

Franck Nogues

Fondateur et Directeur de
CONSEILS ET PATRIMOINES



“ MERCI DAVID CAMERON TROP D'IMPÔT, TUE L'IMPÔT ”

En “ déroulant le tapis rouge ” aux surtaxés français, lors du dernier G 20 de Los Cabos au Mexique, Monsieur CAMERON a déclenché une prise de conscience qui a conduit, au cours de ce sommet à aborder les vrais problèmes :

- ▶ Il vend son modèle anglais.
- ▶ Madame MERKEL a abandonné la langue de bois.
- ▶ Les pays émergents ont manifesté leur “ras le bol” à une crise de la zone qui n'en finit plus.

Cela a conduit le dernier sommet de l'Euro-groupe de Bruxelles à trouver des solutions :

- ▶ Compromis pour sauver les banques en difficultés. Les fonds de secours (MES et FESF), pourront recapitaliser directement les banques en contre partie de la création d'un nouvel organe de supervision financière des établissements de la zone dans lequel, la BCE jouerait pleinement son rôle.
- ▶ Le préaccord du 23 mai portant sur un plan de croissance de 120 milliards d'€ a été validé. Il comprend l'augmentation du capital de la BEI, les “projects bonds” et l'utilisation de fonds structurels non dépensés. Le MES devrait aussi pouvoir acheter directement de la dette espagnole et italienne afin de détendre les taux.

En déroulant le “tapis rouge” aux surtaxés français, Monsieur CAMERON a provoqué l'ire du nouveau gouvernement.

Les expatriés et investisseurs étrangers devront payer les prélèvements sociaux de 15,5% à compter des loyers perçus depuis le 1^{er} janvier 2012 à l'Etat français ! Pourront ils venir se faire soigner ? Ils devront aussi s'acquitter de la plus-value au taux de 34,5%.

Ceux qui pensaient que l'immobilier tiendrait en France malgré la crise devraient revoir leur jugement quand on sait que déjà 200 000 britanniques se trouvent dans cette situation. Qui voudra venir investir en France dans ces conditions ?

Monsieur CAMERON avait bien prévu mais le gouvernement n'a eu cure des patrimoines des français. Ils vont devoir supporter une contribution exceptionnelle sur leur dernier ISF calculée sur la base d'un barème progressif inspiré de celui appliqué pour le calcul de l'ISF dû au titre de 2011 soit des tranches de 0,55% à 1,80% avec un seuil de déclenchement à 1,3 M€. Ils pourront déduire les éventuelles réductions d'impôt telle que la souscription au capital des PME.

D'après le projet, il y aura 2 modalités de paiement :

- ▶ pour les contribuables dont le patrimoine est compris entre 1,3 M€ et 3 M€, l'addition sera à payer pour le 15 novembre au plus tard ;
- ▶ pour les contribuables dont le patrimoine est supérieur à 3 M€, une déclaration spécifique sera adressée en octobre et le paiement à effectuer aussi avant le 15 novembre.

Les donations et successions ne sont pas épargnées puisque l'abattement personnel sur la part de chacun des ascendants et de chacun des enfants vivants ou représentés est ramené de 159 325 à 100 000 €. Le délai de rappel fiscal est rallongé de 5 ans, il passe de 10 à 15 ans.

► /...

Les autres mesures concernent :

- Une augmentation de 2 points du taux global des prélèvements sociaux de 13,5 à 15,5 % ;
- Une augmentation du forfait social de 8 à 20 % à la charge de l'employeur. Il vise les différentes formes de retraites supplémentaires, prime dividendes et l'épargne salariale (PEI, PERCOI, Intéressement, participation) ;
- Hausse du prélèvement social de 14 à 30 % sur les "stocks options" et attributions d'actions gratuites pour les entreprises et de 8 à 10 % pour les bénéficiaires de ces mesures ;
- Création d'une taxe de 4 % sur la valeur de stock de produits pétroliers ;

- Versement anticipé de la contribution exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés de 5% pour les sociétés dont le CA HT est > à 250 millions d'€ ;
- Remise en cause de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires ;
- Augmentation de la taxe sur les transactions financières de 0,1 % à 0,2 % ;
- Mesure contre les optimisations abusives en matières d'impôt sur les sociétés :
 - renversement de la charge de la preuve pour les transferts de bénéfices vers les pays à fiscalité privilégiée ;

- dispositifs anti-abus relatifs aux schémas de désinvestissements dits "coquillards" ;
- non déductibilité des abandons de créance à caractère financier ;
- mesure anti-transfert de déficits ;
- réduction des distorsions fiscales entre subventions et apports.

Ces dernières mesures entrèrent en vigueur le 4 juillet 2012. Comme elles sont un peu techniques, elles ne seront pas développées dans cet article.

En conclusion, la hausse de la fiscalité et les différentes répliques des dirigeants européens montrent que nous ne sommes pas encore prêts à une harmonisation européenne.

Chaque pays cherche à exploiter au mieux sa propre fiscalité sans vouloir s'aligner sur les voisins. Cela n'aura pour conséquence que de renforcer l'évasion fiscale ou son

optimisation en toute légalité vers des investissements comme ceux présentés aux Etats Unis à travers la plaquette ci-jointe. Certains laisseront leur patrimoine

s'effriter, d'autres tenteront de réagir avec discernement. Nous serons à leurs cotés afin de les aider au mieux et dans le sens de leurs intérêts.

“ L'ANALYSE TECHNIQUE UN REMPART CONTRE LA CRISE DES GESTIONS D'ACTIFS ”



Stéphane CEAUX DUTHEIL, le célèbre analyste et chroniqueur sur BFM nous a dévoilé sa stratégie sur les mois à venir :

“ Avec les crises à répétition depuis les douze dernières années (Crise de l'internet en 2000, Crise des subprimes en 2008, crise de la dette européenne en 2011 et ce n'est probablement pas terminé) beaucoup de gestionnaires de fonds actions ou indices ne se sont pas remis en question et continuent à analyser uniquement le fondamental d'une société dans le choix de leur investissement.

Les crises boursières qui ne sont qu'un épiphénomène dans un monde en croissance, en pleine expansion, deviennent une réalité récurrente avec laquelle beaucoup de gérants ne savent pas composer. En période de crise, l'évolution des cours de bourse peuvent être fortement décorrélés des fondamentaux des sociétés.

En d'autres termes on peut voir le cours d'une action fondre comme neige au soleil même si la société continue à être profitable !

Pire encore, les gestionnaires ont tous appris à l'université que les actions restent le meilleur placement dans la durée. Qui n'a pas entendu de la bouche d'un conseiller financier la phrase suivante: gardez vos actions 10/15 ans et vous obtiendrez un rendement annualisé sur la période supérieur à tous les autres placements. Certains s'engagent même sur un chiffre de 6/8% annualisé.

Les personnes ayant acheté des actions du CAC 40 juste avant l'an 2000 pouvaient donc s'attendre à doubler leur capital en espérant voir passer l'indice de 6 900 points à 13 800 points

sur la décennie suivante. En réalité 12 ans plus tard il a été divisé par deux. Paradoxalement sur cette période les entreprises du CAC 40 n'ont jamais autant gagné d'argent.

La très grande majorité des gérants n'est pas formée à la récurrence des crises qui laminent les actions. Ils resteront contre vents et marées à l'achat défendant la même position que le capitaine du Titanic jurant que son bateau était insubmersible. On sait ce qu'il en est advenu...!

Je crois que les épargnants attendent de la finance moderne un autre discours que « pas vendu, pas perdu, ça remontera bien ! »

Nous avons mis en place sur **Reactor 7** une gestion beaucoup plus pragmatique et méthodologique depuis août 2010. Nous avons une lecture plus technique des graphiques boursiers. Nous cherchons à profiter des tendances que le marché nous offre, qu'elles soient baissières ou haussières. **Reactor 7** dispose d'outils pour travailler et gagner de l'argent même en cas de baisse des marchés.

Notre principale préoccupation restera l'identification d'une tendance et repérer surtout si elle sera durable ou non. Nous déciderons alors soit de porter plus longtemps nos positions soit d'engager uniquement de petites frappes stratégiques pour limiter nos risques, tout en continuant à faire progresser **Reactor 7** avec le moins de volatilité possible. Nous pouvons aussi prendre quelques positions « contrariées », c'est-à-dire acheter lorsque tout le monde vend et vendre lorsque

tout le monde achète. C'est bien entendu à la lecture d'éléments techniques solides que nous travaillerons a contrario et non de façon discrétionnaire (au feeling).

Depuis août 2010, **Reactor 7** affiche une performance positive de + 5,45 % contre un CAC 40 en baisse de - 13,25 %

Dans des marchés particulièrement turbulents où l'investisseur particulier est déboussolé, les professionnels arc-boutés sur leur concept d'achats chroniques. **Reactor 7** est l'une des Sicav les mieux armées pour naviguer par gros temps !



Le graphique ci-dessus définit les zones techniques d'achat et de vente sur le CAC 40 défini par nos études techniques. Nous nous attendons dans les mois à venir toujours à un scénario de tôle ondulée entre 2 800 et 3 400 points.”